

VILLE DE THORIGNY-SUR-MARNE

Le Conseil Municipal réuni le mardi 26 Juin 2018, sous la Présidence de Monsieur THIBAUD GUILLEMET, Maire, a :

- Elu le 5^{ème} Maire Adjoint.
- Nommé un président de séance.
- Adopté le Compte Administratif 2017.
- Adopté le Compte de gestion 2017.
- Affecté définitivement le résultat 2017.
- Adopté la décision modificative n°1.
- Reconduit l'abattement pour charges de famille
- Refusé d'instaurer l'abattement général facultatif à la base
- Reconduit l'abattement spécial en faveur des personnes de conditions modestes
- Reconduit l'abattement pour les personnes handicapées et invalides
- Refusé l'exonération sur les propriétés non bâties
- Refusé d'accorder les exonérations possibles sur les propriétés bâties, notamment de 2 ans pour tous les immeubles à usage d'habitation.
- Fixé les tarifs 2019 de la taxe locale sur la publicité extérieure.
- Pris acte du rapport 2017 sur le fonds de solidarité des communes de la Région Ile de France.
- Fixé la participation de la Ville pour la carte Imagin'R.
- Pris acte des actions de formation des conseillers municipaux effectuées en 2017
- Décidé d'augmenter de 2.5 % le montant de la participation, au titre de l'année 2017/2018, pour les frais de scolarité des enfants des communes extérieures.
- Constitué une provision pour un litige d'urbanisme
- Fixé les montants des subventions allouées aux associations.
- Adhéré au Chèque emploi service universel
- Crée un budget annexe
- Renouvelé la garantie d'emprunt à 3 Moulins Habitat
- Accepté une remise gracieuse de loyers au cabinet médical
- Mis à l'alignement la propriété 188 rue de Claye
- Autorisé M. le Maire a signé l'acte de vente avec Bouygues
- Autorisé M. le Maire a signé une convention de prêt à usage avec l'ASL Dom Pérignon
- Adopté l'Avant-Projet Définitif de la Tranche 2 du Parc des Sports
- Fixé le nombre de membres du Comité Technique
- Fixé le nombre de membres du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail
- Crée des postes.
- Approuvé la création d'une police municipale intercommunale
- Voté le retrait du groupement de commande pour l'achat de carburant avec Marne et Gondoire
- Décidé de fixer les montants de participation aux tarifs du conservatoire intercommunal pour l'année 2018/2019
- Autorisé M. le Maire à signer la Convention avec la CAMG et la Préfecture pour la dématérialisation des actes.
- Autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec la ville de Dampmart relative à l'accueil d'enfants de Dampmart sur la structure d'accueil de loisirs de la Ville de Thorigny sur Marne du 1^{er} au 31 août 2018, et tout document à intervenir
- Décidé d'organiser un Séjour d'été pour les jeunes âgés de 8 à 13 ans et en a fixé les tarifs

- Décidé d'organiser un Séjour d'été pour les jeunes âgés de 13 à 17 ans et en a fixé les tarifs
- Décidé de la mise en place des chèques Thorigny Loisirs 2018 et autorisé M. le Maire a signé tous les documents y afférents.
- Adopté le nouveau règlement pour la Crèche
- Autorisé M. le Maire à signer la Convention constitutive d'un groupement de commande pour l'achat de prestations de feux d'artifices
- Autorisé M. le Maire à signer une convention avec l'association ARILE pour le recyclage du papier de bureau
- Adopté le nouveau règlement des cimetières.

LA SEANCE EST LEVEE A 22H25.